

Dossier

LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Grandir

12 Colonie, sport
et découvertes

Rencontrer

14 Les archives
communales



- SOMMAIRE -

P.4 DOSSIER

La politique environnementale.

P.10 HABITER

La mutuelle communale.

Le bilan de la rentrée scolaire.

P.12 GRANDIR

La colo c'est super bien !

Sport et découvertes pour les vacances.

P.14 RENCONTRER

Les archives communales.

P.16 DÉCOUVRIR

Le Bobby Bar, une institution !

P.18 INTERCOMMUNALITÉ

Amélioration de l'habitat.

Une nouvelle aide pour les entreprises.

Devenez référent de site de compostage.

Aqua, quoi de neuf ?

P.22 ON Y ÉTAIT

Retour en images sur les évènements et animations de la ville.

P.23 À FAIRE

L'agenda culturel.



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Sandro PEPIN

RÉDACTION

Mairie de Scionzier

CRÉDITS PHOTOS

Mairie de Scionzier, 2CCAM, Gérald Richard, Jean Ingles.

CONCEPTION GRAPHIQUE

Anaga.

IMPRESSION

Imprimerie Monterrains

TIRAGE

4 500 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL

Novembre 2024

SCIONZIER PASSE AU VERT...

Ce numéro de Scionzier Mag est principalement consacré à la conservation de notre patrimoine, celui que chaque génération se lègue : notre environnement, notre nature.

Si Scionzier est connu et reconnu pour son savoir-faire industriel, ses compétences économiques, son dynamisme commercial, notre commune est aussi un espace naturel et forestier du secteur de la Têtenaz (héritage des Chartreux) à la tête de Mussel.

Sans abuser de concepts savants allant du développement durable, à la réserve de biodiversité, au corridor écologique, aux zones d'accélération en passant la transition énergétique, l'objectif est de vous montrer que les élus, les services sont mobilisés pour préserver notre cadre de vie et préserver notre patrimoine naturel historique.

Des gestes simples mais efficaces, des actions sobres mais durables, c'est le quotidien dans lequel je souhaite que nous nous orientions pour préparer notre avenir.

C'est aussi par votre investissement au quotidien que Scionzier saura relever ce défi environnemental.

Mes fonctions de Vice-Président en charge des déchets à la 2CCAM, m'incitent à rappeler qu'il nous appartient, élus et citoyens, de respecter les consignes de tri, de faire du recyclage une priorité, de respecter les points de collectes trop souvent utilisés comme dépotoir.

Nos déchets peuvent également être une source d'énergie renouvelable. Je me suis battu pour que notre réseau de chaleur urbain soit préservé et que nous puissions nous donner les moyens de développer ces infrastructures pour que la facture énergétique soit la plus compétitive possible.

L'action communale, avec le soutien de la communauté de communes, la 2CCAM, mobilise également ses efforts sur l'amélioration de l'habitat. Propriétaire de votre maison, de votre appartement comme bailleur vous disposez, au moyen du programme d'amélioration de l'habitat (OPAH), de conseils, d'aides financières (selon vos revenus) pour rénover votre bien.

En ces moments d'annonces nationales de rigueur budgétaire et financière, nous devons prendre conscience que nous ne pouvons pas laisser augmenter une autre dette, celle d'un environnement gâché.

C'est cette ambition que je souhaite que nous puissions partager ensemble et faire de Scionzier cette cité jardin industrielle renouvelée, celle de schonverots et schonverotes mobilisés et investis dans leur patrimoine naturel, de nos alpages, nos forêts, nos parcs, notre immobilier durable.

Bonne lecture à tous.

Sandro Pépin
Maire de Scionzier
Vice-président de la 2CCAM



ENVIRONNEMENT

LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Face aux défis environnementaux croissants, au réchauffement climatique, notre commune s'engage activement dans la mise en œuvre d'une politique durable visant à protéger notre environnement et à améliorer la qualité de vie de ses habitants. Dans un contexte où les changements climatiques, la perte de biodiversité et la gestion des ressources naturelles sont au cœur des préoccupations mondiales, il est essentiel que chaque collectivité prenne ses responsabilités.





Ce dossier présente les actions entreprises par notre commune en faveur de l'environnement, ainsi que les initiatives à venir pour renforcer notre transition écologique. De la gestion des déchets à la promotion des énergies renouvelables, en passant par la préservation des espaces verts, nous souhaitons illustrer l'engagement collectif de notre territoire à bâtir un avenir plus vert et plus durable.

Mais une politique communale en faveur de l'environnement se doit d'être accompagnée par les efforts de chacun des citoyens. Les habitants ne sont pas seuls face à ces défis. Il existe de nombreuses aides et des conseils pour améliorer son habitat ou contribuer à la préservation de nos espaces communs.



Les élèves des écoles sont aussi sensibilisés à la biodiversité.

→ LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Le décret de rénovation tertiaire, paru dans la loi ELAN, est entré en vigueur le 23 juillet 2019. Il impose l'obligation d'améliorer la performance énergétique de tous les bâtiments tertiaires pour atteindre un objectif d'une réduction de 60 % des consommations énergétiques d'ici 2050 avec un objectif intermédiaire de 40 % en 2030. Sont concernés tous les bâtiments d'une surface égale ou supérieure à 1000 m², publics ou privés accueillant une activité tertiaire : commerces, administration, écoles, santé.

La commune possède un parc bâtiment assez récent. Cependant, quelques structures sont anciennes et nécessitent d'être rénovées. A ce titre, à travers le dispositif Petites Villes de Demain et en collaboration avec le Syane, la commune a réalisé les audits énergétiques de la salle des fêtes, de l'école de musique ainsi que de l'école maternelle du Crozet.

C'est ainsi que la commune ambitionne, dès 2025, de rénover énergétiquement la salle des fêtes. Cette rénovation se traduira par un remplacement de menuiseries, une isolation des dalles, une isolation par l'extérieur et l'utilisation de chauffages moins énergivores. Au terme de ces travaux, une réduction de la consommation en gaz de près de 60 % sera ambitionnée.

De manière concomitante, la commune abandonnera ses derniers chauffages au fuel par le remplacement des chaudières de l'église et des ateliers municipaux pour des chauffages plus économiques et respectueux de l'environnement.

Nos écoles sont également engagées dans des démarches vertueuses. Ainsi l'école du Crétêt a obtenu le label E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable). Les élèves sont sensibilisés à l'importance du tri sélectif, aux économies d'énergie, à la biodiversité au sein de l'école au travers de plantations. Une classe « hors les murs » est régulièrement mise en place dans la forêt sur le site du bois de Chamberon.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CLUSES ARVE ET MONTAGNES SOUTIEN VOTRE PROJET D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

SERVICE & APPEL GRATUITS
04 56 19 19 19*

ISOLER ADAPTER
RÉNOVER CONSTRUIRE

UN CONSEIL D'EXPERT
UN ACCOMPAGNEMENT
DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
DES FINANCEMENTS

Cluses Arve Montagnes Haute Savoie Rénovation Énergétique 21 Villes Vivantes Urbanis

→ L'ANALYSE ET LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PRIVÉS

La commune de Scionzier s'est engagée au sein de la 2CCAM à poursuivre les objectifs intercommunaux d'amélioration de l'habitat, notamment d'encourager et d'agir pour la protection de l'environnement et la maîtrise des effets du changement climatique.



Pour cela, un seul numéro de téléphone : 04 56 19 19 19

Ainsi, si vous êtes propriétaire d'un logement sur le territoire de la communauté de communes, et que vous voulez faire des travaux pour réaliser des économies d'énergie, vous pouvez être aidés gratuitement dans votre démarche de rénovation énergétique en toute neutralité. Des professionnels se rendront à votre domicile pour une analyse et des conseils. Vous serez ensuite libres de choisir les artisans qui vous conviennent afin de réaliser les travaux. Vous pourrez également bénéficier d'une aide financière mais attention, les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt du dossier.

→ LA LABELISATION « GAZ VERT »

La commune de Scionzier est une « ville engagée gaz vert » car elle a fait le choix du gaz renouvelable pour l'intégralité de son contrat d'achat gaz. Cette labellisation représente l'engagement de la commune pour son action dans la transition énergétique en faveur de la souveraineté énergétique française puisque le gaz vert est une énergie renouvelable fabriquée en France à partir de nos déchets. Souscrire un contrat gaz vert, c'est ainsi diminuer de manière drastique ses émissions de gaz à effet de serre.

En septembre 2024, plus de 703 sites en France produisent du gaz vert, ce qui représente 13 TWh/an, soit la puissance de deux réacteurs nucléaires. D'ici deux ans, cette production devrait doubler pour atteindre en 2050, 100% des consommations françaises de gaz.

En Haute-Savoie, seule une poignée de collectivités ont réalisé cette démarche vertueuse. A proximité de Scionzier, le Sydeval a construit un méthaniseur permettant de générer du gaz vert à l'échelle locale. Les déchets issus de la filière agricole (lisiers, fumiers), de l'industrie agro-alimentaire ou des collectivités (restauration collective, boues de stations d'épuration) peuvent être utilisés pour créer un gaz vert ayant les mêmes caractéristiques et les mêmes usages que le gaz naturel.



À NOTER

Le gaz vert est adapté à toutes les installations existantes, sans travaux, tout en diminuant par 10 les émissions du CO₂. Si comme la commune de Scionzier, vous souhaitez préserver la planète, vous pouvez souscrire au gaz vert.



→ LA GESTION DE LA FORÊT

La forêt occupe environ la moitié de la superficie de la commune. Elle s'étend sur 445 hectares dont 170 en forêt communale. Cette dernière est suivie par l'ONF (Office National de Forêts) par une convention d'aménagement qui prendra fin en 2032. Cela consiste en l'analyse de la forêt, la définition d'un programme de régulation : coupes de bois, règles de gestion, sécurisation des sentiers, entretien des limites parcellaires...

En 2022, la commune a obtenu la certification de la gestion durable de la forêt PEFC. Cela permet d'obtenir des aides auprès de différents organismes comme Sylv'actes. Cette association reconnue d'intérêt général agit telle une interface de financement entre les financiers et les propriétaires privés. La 2CCAM et la CCMG (Communauté de Communes des Montagnes du Giffre) ont adhéré à l'association et ont élaboré un projet sylvicole territorial (PST) en commun.

En 2023, Scionzier a adhéré à l'association foncière pastorale du Reposoir pour la gestion avec d'autres propriétaires de l'alpage de la Forclaz. En effet, Scionzier possède environ 70 hectares de bois sur la commune du Reposoir. Sous l'égide de l'AFP du Reposoir sont regroupés plusieurs alpages sous la forme de communautés : Auferan, Méry, la Touvière, Sommier, la Forclaz...

Les propriétaires privés de la forêt ne savent pas toujours où se trouvent leurs parcelles. Ils ont la possibilité de consulter le cadastre à l'accueil de la mairie. La commune entretient la forêt publique. Pour les propriétaires privés, il serait pertinent d'établir un plan de gestion à l'échelle d'un lotissement de propriétaires fonciers.

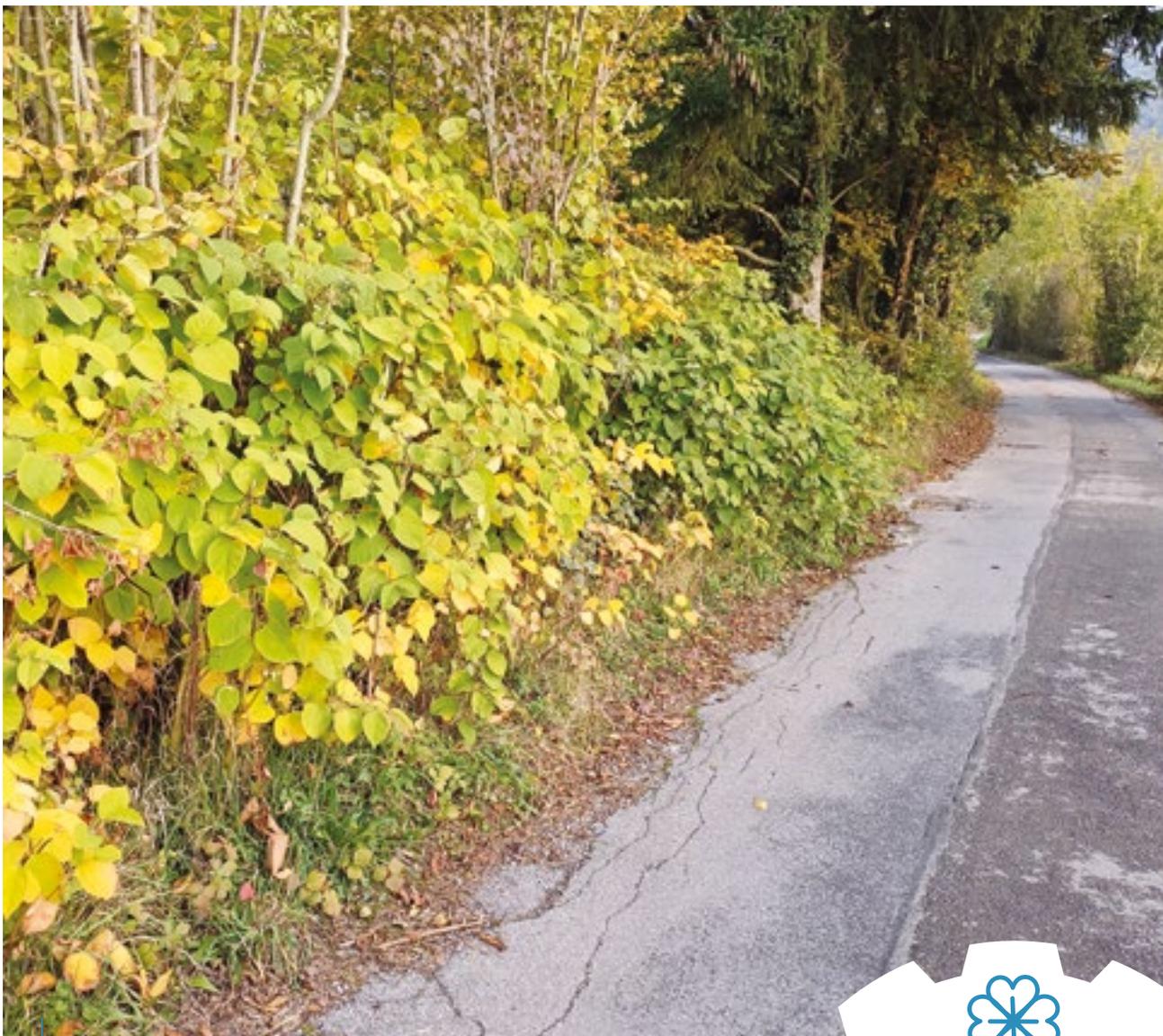


La forêt attaquée par le scolyte



Depuis quelques années, suite au réchauffement climatique, un réel problème impacte la forêt. Le scolyte, un petit insecte qui se nourrit du bois, fait des ravages sur les épicéas. Il suffit de lever la tête pour apercevoir partout des taches de bois sec. Il y aura, dans l'avenir, une nécessité de repenser les essences de bois dans les plantations sylvicoles.

La forêt est une vraie richesse naturelle pour la commune.



Certains bas-côtés sont volontairement laissés en herbe afin de favoriser la biodiversité.



→ LA GESTION DES ESPACES VERTS

La commune a décidé de stopper tout arrosage d'espaces verts. À ce titre, elle a mis en place un plan de gestion des espaces verts permettant de remplacer au fur et à mesure les plantations par des espèces moins consommatrices en eau.

Le fauchage est quant à lui raisonné à travers 1 voire 2 fauchages par an selon les conditions climatiques.

Le désherbage des voiries a été internalisé par l'acquisition d'un tracteur euro 6 permettant de désherber mécaniquement les voiries. À partir de 2025, trois passes seront prévues chaque année.

Enfin, pour les espaces publics en création, la commune optera par la plantation d'arbres majeurs pour créer des îlots de fraîcheur que ce soit sur les futurs parkings ou les espaces de vie.

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES



LED | La commune a remplacé près de 60% de son parc lumineux par de l'éclairage led. Ces remplacements permettent, en plus de l'arrêt de l'éclairage nocturne, **l'abaissement du niveau d'éclairage de 50% permettant chaque année, d'économiser plus de 40 000,00€** sur la facture énergétique.



ARBRES | Après l'abattage d'une trentaine d'arbres la commune **a replanté quasiment 400 arbres depuis le début du mandat.**



Fleurissement | En 2025, le budget fleurissement est de **100 000,00€** en investissement et 35 000,00€ en fonctionnement.



La commune n'est pas à l'abri d'une catastrophe naturelle comme ici en 1964 quand le Nant des peupliers a débordé.

→ LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

Il ne se passe pas un mois sans que nos chaînes de télévision ne nous informent de l'effondrement d'une montagne, d'une route. Les orages sont de plus en plus violents pouvant provoquer inondations et glissements de terrain.

Notre commune n'est pas à l'abri d'être un jour touchée par un tel événement. On en entend beaucoup parler, mais sans forcément et heureusement en avoir vécu un. On ne peut donc pas les ignorer. Pour s'en prémunir, il faut être informé de leur existence et se documenter afin d'essayer d'en limiter les conséquences.

Aussi, la commune de Scionzier a réalisé son DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et invite tous les Scionziérois à en prendre connaissance. Ce dossier informe les habitants sur l'historique, la cartographie et la conduite à tenir pour les risques suivants : inondation, séisme, mouvement de terrain, risques industriels et nucléaires, transport de matière dangereuse, phénomènes météorologiques.



Ce dossier est téléchargeable sur le site de la mairie : www.scionzier.fr/wp-content/uploads/2022/01/DICRIMsiteinternet.pdf



À SAVOIR

En cas de catastrophe naturelle ou de situation d'urgence, la commune possède également un PCS (Plan communal de Sauvegarde) qui mobilise élus, agents et services de l'état.

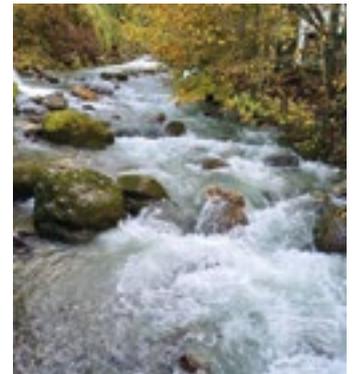
→ LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

La commune de Scionzier était une mauvaise élève en termes de préservation de la ressource en eau.

En effet, il y a deux ans, seuls 42% de l'eau sortant de la station des eaux parvenaient au robinet, le reste se perdant dans la nature. Cela était principalement dû à un réseau vieillissant.

Depuis, de nombreux travaux ont été entrepris pour remplacer les canalisations. De même, des outils performants de recherche de fuites ont été acquis.

A l'horizon 2025, le taux d'utilisation devrait grimper à 75% et continuera de s'améliorer dans l'avenir. Ces campagnes de recherche de fuites ainsi que le remplacement de canalisations permettront, en 2025, d'économiser un prélèvement d'eau d'un volume de 100 000 m³.



LA VILLE DE SCIONZIER CHOISIT MUTUELLE JUST POUR SA MUTUELLE COMMUNALE

Aujourd'hui, à Scionzier comme ailleurs en France, le constat est le même : de plus en plus de nos concitoyens renoncent aux soins ou paient trop cher un accès aux soins mal remboursés.

La période d'incertitude sanitaire que nous traversons doit pourtant nous alerter sur la force de notre système de soins et la nécessité de pouvoir y accéder facilement et à coût modéré.



La ville de Scionzier est partenaire de la Mutuelle Just !

Profitez des avantages d'une mutuelle solidaire, sans aucun critère d'adhésion ni questionnaire médical.

MUTUELLE JUST **SCIONZIER**
HAUTE SAOÛRE

La mutuelle de Scionzier : pas « just » un gadget

Ainsi, Scionzier a décidé la mise en place d'un dispositif de mutuelle « communale » qui a été négocié afin d'offrir aux Schonverotes et Schonverots une complémentaire santé alliant qualité de prestations et cotisations attractives. Une offre de service qui séduit grâce à sa grande souplesse de mise en place et à l'accompagnement proposé.

En effet, parmi tous les acteurs du monde mutualiste rencontrés, le choix s'est porté sur la Mutuelle Just. Choix de proximité, de sécurité et d'expertise puisque cette mutuelle régionale est présente depuis près d'un siècle dans le domaine de la protection santé. Les élus ont travaillé pour proposer des formules adaptées aux besoins des habitants et des tarifs en adéquation avec les possibilités de chacun.

Une mutuelle certes, mais pas que...

L'offre inclut des services et des avantages riches et variés en ces temps où la prévention, la préservation du bien-être et du bien-vieillir sont encore plus importants.

En effet, chaque adhérent à la mutuelle communale peut notamment bénéficier du remboursement de sa licence sportive jusqu'à 40 € valable pour tous les ayants droit, accéder à la téléconsultation médicale et de l'aide d'une plateforme d'intermédiation permettant de les accompagner au quotidien.



Pour tout renseignement : 0 809 546 000 ou sur www.just.fr

BILAN DE LA RENTRÉE SCOLAIRE



Le 2 septembre, les petits schonverots, comme partout en France, ont fait leur rentrée scolaire. Sur le territoire de la commune, nous avons deux écoles maternelles, une école élémentaire et un collège.



Les élus sont venus souhaiter une bonne rentrée aux petits schonverots..

À l'école du Château, 525 élèves sont inscrits. Ils sont répartis dans 29 classes du CP au CM2. C'est 10 élèves de moins qu'à la rentrée de 2023. Durant l'été, il n'y a pas eu de travaux majeurs dans les bâtiments si ce n'est l'entretien courant.

À l'école maternelle du Cretêt, 198 élèves sont répartis dans 11 classes de la toute petite section à la grande section soit 3 élèves de moins que l'an passé. En juillet et en août, des travaux de peinture et de mise en sécurité ont été entrepris pour un budget de 20 000 euros.

À l'école maternelle du Crozet, 139 élèves sont scolarisés dans 8 classes, également de la toute petite section à la grande section, soit 3 élèves de plus qu'en septembre 2023. Là aussi, des travaux ont été réalisés durant l'été pour la somme de 20 000 euros : peinture, mise en sécurité, étanchéité et informatique, appui au projet de classe verte.

Au collège Jean-Jacques Gally, ce sont près de 800 élèves qui sont scolarisés.

Côté direction : Christian Malovry à l'école du Château, Evelyne Baldas à la maternelle du Cretêt et Barbara Meneghello à la maternelle du Crozet. M^{me} Gringoz est la principale du collège.



Ce début septembre marquait également la rentrée pour les éducateurs des centres de loisirs.



Le service de restauration accueille chaque jour des dizaines de petits écoliers.

À NOTER

Au côté du personnel enseignant, un personnel communal intervient chaque jour pour accueillir les enfants le matin avant l'école, en restauration scolaire le midi et le soir après l'école.

ÇA BOUGE

→ La commune envisage pour 2025 un renouvellement et une amplification de l'opération. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous renseigner en mairie.



LOISIRS

LA COLO C'EST SUPER BIEN !



Au mois de juillet, la commune a décidé de relancer les colonies de vacances grâce à un dispositif d'état : les colos apprenantes.

C'est une combinaison de séjours conciliant aventures collectives, découvertes d'activités de pleine nature et apprentissages dans des domaines variés et dans un environnement qui rompt avec le quotidien.

Ainsi pour cette année, ce sont 22 enfants de Scionzier qui sont partis durant 6 jours au Reposoir. Ils étaient hébergés au domaine de Fréchet. Ce sont des enfants qui avaient été repérés comme ne partant jamais en vacances. Le financement a été assuré par l'état, la CAF et la commune. Il n'y a eu aucun reste à charge pour les familles.

Il suffisait de voir les sourires sur les visages des enfants à la fin du séjour pour comprendre que ce type d'action est à renouveler.





LOISIRS

SPORT & DÉCOUVERTES POUR LES VACANCES

Durant tout l'été, le service des sports a proposé des activités tant aux jeunes de la commune qu'aux familles.

L'objectif était notamment lors des sorties de permettre à chaque famille de se sentir en vacances sur les journées de loisirs proposées, de leur permettre de découvrir leur territoire à coût réduit, d'entretenir et développer le lien social.

Au travers du sport, certaines personnes ont pu se découvrir (redécouvrir) capables de pratiquer des activités physiques et sportives sous forme ludique et adaptée ou simplement de prendre confiance en soi et aux autres durant la réalisation des temps de pratique.

Ce sont pratiquement 100 personnes qui ont participé à ces activités. Enfin, une semaine surprise réunissant accrobranche, équitation ou randonnée a réuni 52 enfants des mercredis sports.



Pour tout renseignement : www.scionzier.fr



FOCUS SUR

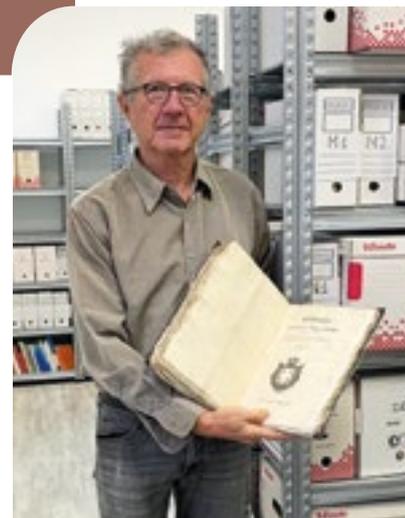
LES ARCHIVES COMMUNALES : LA MÉMOIRE DE SCIONZIER

La loi fait obligation aux communes de conserver et gérer leurs archives. Elles ont un aspect patrimonial, informationnel mais aussi juridique. Les archives communales sont des archives publiques.

La commune en est donc propriétaire et responsable en la personne du maire sous le contrôle scientifique et technique de l'Etat via les Archives départementales. Les archives sont une dépense obligatoire pour la collectivité qui inscrit, chaque année, les crédits nécessaires à leur conservation : aménagement d'un local, achat de boîtes, classement et mise en valeur, reliure et restauration. Les archives publiques ne peuvent être détruites sans autorisation préalable du directeur des Archives départementales.

À Scionzier, les archives sont gérées par Gérald Richard, 1^{er} adjoint en charge de la culture, patrimoine et communication. Elles sont conservées dans une pièce située dans la mairie. Elles peuvent revêtir plusieurs formes : des documents papier, des plans, des photographies, des affiches ou encore des objets relatifs à l'histoire de la commune. Il y a désormais obligation d'archiver les documents numériques dématérialisés.

« Les archives publiques sont librement communicables... »



GÉRALD RICHARD

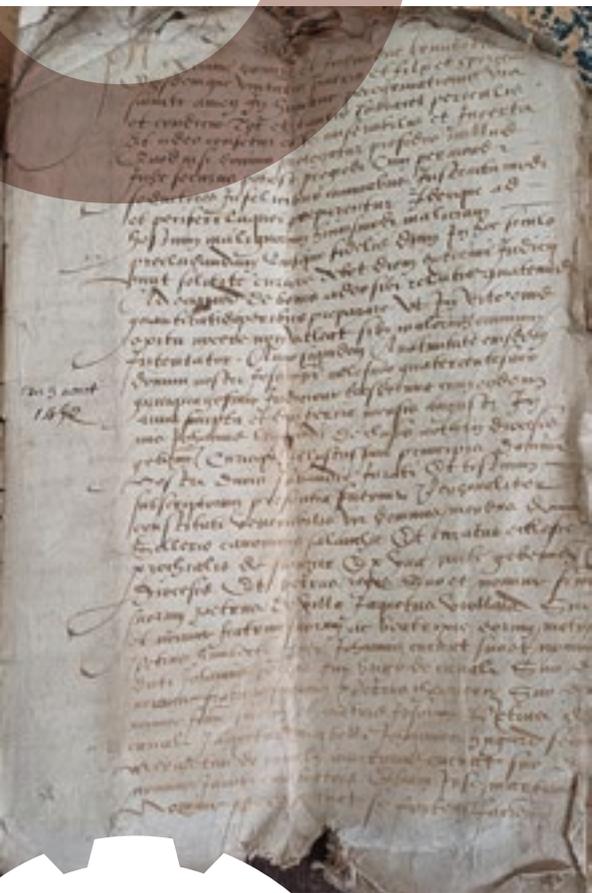
Passionné d'histoire et de patrimoine, Gérald Richard est l'auteur de nombreux livres présentant l'histoire, les richesses locales et patrimoniales de notre territoire.

Il anime régulièrement les journées du patrimoine et met en valeur notre riche patrimoine historique bâti.

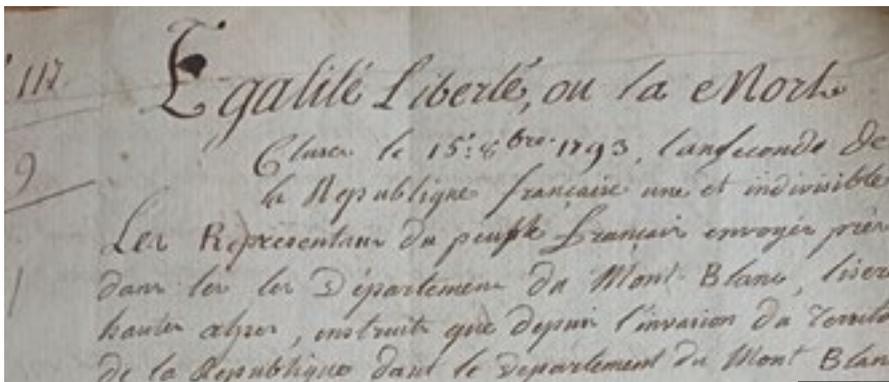
QUE SONT LES ARCHIVES EN 3 QUESTIONS

M - *Que trouve-t-on aux archives ?*

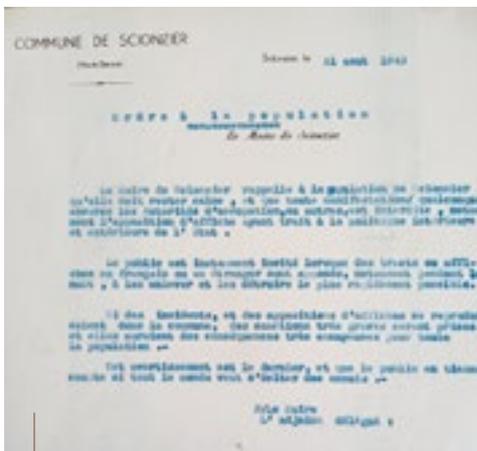
GR - *On y retrouve tous les documents émanant du pouvoir central (lois, circulaires, décrets, ...), les documents de l'administration communale (comptes-rendus des conseils municipaux, arrêtés du maire...), l'état-civil, les documents relatifs à la population et l'économie (recensements, agriculture, commerce, industrie, travail, ravitaillement...), les documents concernant les finances (budgets, impôts), les affaires militaires (recensements, mobilisations, les mesures d'exception, les faits de guerre, les pompiers...), les documents se rapportant à la police et à la justice, les résultats et la propagande des élections, la gestion du personnel communal, les documents concernant les bâtiments publics sur le territoire de la commune ainsi que les terrains, les forêts et les eaux (plans, construction, entretien...), les documents sur tous les travaux ayant eu lieu dans la commune, les affaires du culte, l'assistance publique, les documents sur les loisirs et le sport, les documents concernant l'enseignement, l'urbanisme (permis de construire).*



L'un des plus anciens documents conservés est ce texte datant de 1450 relatif à l'église de Scionzier



Les documents reçus du pouvoir central durant la Révolution française sont nombreux



Document reçu par le maire durant la 2nde guerre mondiale



Affiche datant de la 2nde guerre mondiale

On trouve aussi aux archives des objets étonnants comme ce maillot de l'équipe du FC Scionzier en 1924.



M - Peut-on librement consulter les archives ?

GR - Les archives publiques sont librement communicables, sauf lorsqu'elles portent atteinte à des secrets protégés par la loi (par exemple la vie privée, le secret médical, etc.). Par exemple, les registres de naissance et de mariage ne sont communicables que 75 ans après la clôture du registre. Le délai est en général de 50 ans pour les documents portant un jugement ou portant atteinte à la vie privée d'une personne.

M - Que faire si l'on veut consulter un document des archives communales ?

GR - La demande doit être faite à la mairie par écrit en exposant la nature des documents recherchés et le motif de la recherche. Un rendez-vous vous sera donné pour une consultation sur place. Aucun document ne peut être sorti des archives. Des photocopies sont éventuellement possibles. Il est à noter que toutes les archives d'état-civil jusqu'en 1914 sont numérisés et accessibles sur le site Internet des archives départementales.



Des photos comme celle des pompiers de Scionzier aident à conserver la mémoire Schoverote

UN COMMERCE

LE BOBBY BAR UNE INSTITUTION !



« Une ambiance chaleureuse
digne des pubs anglais »

Au fil des années, le Bobby Bar s'est fait une belle réputation dans la vallée. Mais il faut savoir que cet établissement est très ancien. Il s'appelait précédemment « le café du Centre » et était tenu à son origine par Edmond Hyvert.

A l'époque la décoration y était déjà originale puisqu'elle était constituée d'anciens billets de banque suspendus au plafond et d'une multitude de fanions sportifs. En effet, le bar a été longtemps le siège du club de football local. Tous les passionnés de sport s'y donnaient rendez-vous. Mais pas seulement ! Le bar était ouvert dès 5 h du matin et nombre d'ouvriers venaient y prendre un petit « café – gnôle » en descendant des cars et avant d'embaucher à l'usine. On y célébrait aussi joyeusement les fins de semaine en écoutant les matches à la radio, ce qui valut à « Monmon » Hyvert un trophée de la maison Ricard pour la performance de ses ventes.

Puis, le café est tombé un peu en désuétude avant d'être racheté en 2009 par Robert Blanchet. Et le 25 juin de la même année, curieusement le jour du décès de Michaël Jackson, le Bobby Bar ouvre ses portes. Il doit son nom au surnom du fils de Robert, Fred qui sera le premier à passer derrière le bar. Tout de suite, l'établissement surprend par sa décoration, atypique, décalée, à prendre au second degré. Le succès ne se fait pas attendre. On s'y retrouve pour son ambiance chaleureuse digne des pubs anglais.



Marielle et Philippe vous accueillent
du mardi au samedi de 17h à 1h.

Fermé le dimanche et le lundi



En 2014, C'est Marielle Teychené qui reprend le Bobby, tout d'abord avec deux associés puis avec son époux Philippe à partir de 2016. Leur philosophie demeure inchangée « Créer une ambiance familiale où l'on peut discuter, échanger autour d'une bonne bière ou d'un cocktail »*.

Mais le Bobby Bar, ce sont aussi des animations musicales avec des groupes qui viennent régulièrement s'y produire. On y verra également naître le « Bobby comedy club », un événement où de jeunes stand-ups peuvent venir s'essayer

librement à la scène.

En 2022, le réalisateur Gilles Perret y tourne plusieurs scènes de son long métrage « Reprise en main ». Les groupes musicaux « les Marmottes » et « Au comptoir des histoires » viennent y tourner leur clip.

On trouve aussi une large salle au sous-sol qui peut être réservée par des associations ou des entreprises. Philippe et Marielle seront toujours là pour réserver le meilleur accueil à chacun.

* L'alcool est à consommer avec modération



LE BOBBY BAR
23, Place du Foron
Scionzier
Tél. : 04 50 55 83 47

2CCAM

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

La communauté de communes Cluses, Arve et montagnes travaille avec l'ensemble des acteurs du territoire au renouvellement du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2025-2031 qui décline, pour une période de 6 ans, la stratégie et les actions de la Communauté de Communes dans le domaine de l'habitat.

L'un des enjeux majeurs identifiés par la 2CCAM est de « Valoriser le parc existant » :

- **Poursuivre** les actions de requalification des quartiers et de rénovation des logements anciens.
- **Prévenir** la fragilisation des copropriétés privées.
- **Remettre** les logements vacants sur le marché.
- **Reconquérir** les « lits froids » au profit de l'habitat permanent.

Tout propriétaire d'un logement vacant/ancien peut bénéficier :

- **Du dispositif de Normandie** : aide fiscale accordée dans le cadre d'un investissement locatif longue durée.
- **D'aides financières dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** pour les propriétaires bailleurs (avec le conditionnement du logement concerné) ou pour les logements qui relèvent de l'habitat indigne.

SERVICE &
APPEL GRATUITS
04 56 19 19 19*



À NOTER

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter le service habitat et solidarité de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes à habitat@2ccam.fr qui prendra le temps d'échanger avec vous sur votre demande.



Dans le cadre de sa politique d'amélioration de l'habitat, la 2CCAM a mis en place une OPAH sur les 10 communes du territoire pour une durée de 5 ans avec les partenaires du projet : État-ANAH, Conseil Départemental de Haute-Savoie, Action Logement.

Elle permettra d'accompagner et d'aider, via des aides publiques, les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs sur 3 volets :

- La rénovation énergétique du logement,
- L'adaptation du logement au handicap et à l'autonomie,
- La lutte contre l'habitat indigne.

Les maisons individuelles comme les copropriétés sont concernées par cette opération.

Vous êtes propriétaire sur le territoire de la Communauté de Communes Cluses Arve & montagnes ?

Vous souhaitez améliorer votre logement ?

- **Améliorez** le confort de votre logement,
- **Réhabilitez** votre habitat,
- **Baissez** votre facture énergétique,
- **Trouvez** des solutions techniques adaptées à votre projet,
- **Obtenez** les aides financières auxquelles vous avez droit.

📍 À NOTER

Informations et rendez-vous au 04 56 19 19 19 !

En tapant 2, vous serez mis en contact avec le prestataire en charge de l'OPAH ou sur 2ccam@urbanis.fr

Vous retrouvez également toutes les informations sur le site de la 2CCAM.

Appelez et laissez-vous guider !

À SAVOIR

Depuis 2 ans, l'OPAH intercommunale a déjà permis d'accompagner 40 projets avec l'appui financier de la **2CCAM pour un montant de 280 000 €.**

Soit :

15 propriétaires accompagnés sur la rénovation énergétique de leur maison.

2 copropriétés dont la copropriété « les Îles » à CLUSES (24 logements) sur la rénovation énergétique.

22 propriétaires dans l'adaptation de leur logement pour permettre le maintien de leur autonomie

1 propriétaire bailleur a été aidé financièrement et conventionnera son logement par la suite.



2CCAM
04 57 54 22 00
www.2ccam.fr



2CCAM

UNE NOUVELLE AIDE POUR LES ENTREPRISES

Face à l'enjeu que représente l'amélioration de la qualité de l'air locale, la Communauté de communes Cluses Arve et Montagnes (2CCAM) a souhaité déployer un Fonds Air Entreprises.

Ce dispositif d'aide financière s'adresse aux entreprises qui présentent un projet d'investissement permettant de réduire significativement leurs rejets atmosphériques.

Il s'adresse à tous les secteurs ou activités identifiés comme émetteurs de polluants atmosphériques, et notamment :

- **Le secteur du travail du bois** ou les entreprises utilisatrices de bois pour des besoins de chauffage ou liés aux process ;
- **Les secteurs de l'industrie traditionnelle** : décolletage, plasturgie, métallurgie, agroalimentaire, industrie extractive...
- **Le secteur du bâtiment et des travaux publics ;**
- **L'artisanat**, en particulier dans les secteurs réputés à risque au regard des émissions polluantes : automobile, nettoyage, pressings...
- **L'hôtellerie et la restauration...**

→ MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE

Concernant les études préalables aux investissements, l'aide financière est calculée sur la base de 50 % du montant total de la dépense. Elle est plafonnée à 10 000 €.

Concernant les travaux et acquisitions de matériels, l'aide financière est calculée sur la base de 40 % du montant total hors taxe des dépenses éligibles. Elle est plafonnée à 50 000 €.

Elle peut être exceptionnellement déplaçonnée, pour des projets nécessitant des investissements conséquents et démontrant un gain considérable pour le territoire en matière de qualité de l'air.

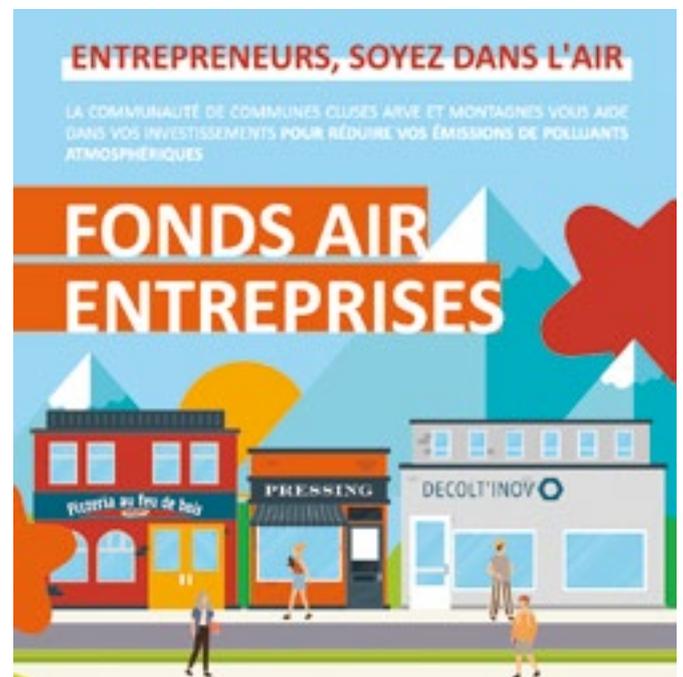
→ INFORMATIONS ET CANDIDATURE

Le Fonds Air Entreprises est un dispositif inscrit au programme d'actions du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la Vallée de l'Arve qui bénéficie du soutien technique et financier de l'ADEME, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Haute-Savoie.

ÇA BOUGE

→ NOTRE ENVIRONNEMENT EST
UNE FORCE FRAGILE,
PRÉSERVONS-LE !

Consultez notre site pour connaître les
projets éligibles :
www.2ccam.fr/fr/fonds-air-entreprises



Pour plus d'informations contactez la 2CCAM :
environnement@2ccam.fr ou 04 57 54 22 00.
Ou consultez notre site Internet : www.2ccam.fr



2CCAM

DEVENEZ RÉFÉRENT DE SITE DE COMPOSTAGE

La Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes (2CCAM) s'engage activement dans la promotion de pratiques écologiques et durables au sein de son territoire. Dans cette optique, elle propose deux formations :

- Guide composteur,
- Référent de site de compostage.

Ces formations visent à sensibiliser et à former aux principes et aux techniques du compostage, favorisant ainsi une gestion responsable des déchets organiques.



Consultez le programme et inscrivez-vous sur www.2ccam.fr ou contactez Nelly Martinez, Ambassadrice de tri & Maître composteur par email à nelly.martinez@2ccam.fr.



AQUA QUOI DE NEUF ?

Votre centre aquatique intercommunal de Cluses vous propose toute l'année des cours d'Aqua, à prix attractif. Que vous soyez plutôt aquatraining ou aquabike, il y en a pour tous les goûts !

Besoin de faire des efforts ? Profitez de cours collectifs d'aquabiking ou d'aquatraining en famille ou entre amis et bénéficiez des conseils d'un coach spécialisé dans les disciplines.

Cure de jouvence ou séance de sport intense les séances vous feront travailler votre corps dans la joie et la bonne humeur !



Réservation et renseignements : sports@2ccam.fr - 04 50 98 20 50
De 12h à 13h et de 16h30 à 18h30
www.2ccam-vitrine.elisath.fr

POUR QUE LE TRAITEMENT RESPONSABLE DES BIODÉCHETS N'AIT PLUS AUCUN SECRET POUR VOUS...

DEVENEZ RÉFÉRENT DE SITE DE COMPOSTAGE



MERCREDI 20 NOVEMBRE
DE 9H À 12H30
ET DE 13H30 À 17H

OU

SAMEDI 30 NOVEMBRE
DE 9H À 12H30
ET DE 13H30 À 17H



À NOTER

Les prochaines formations (sur 1 journée) de référent de site de compostage auront lieu les :

- Mercredi 20 novembre de 9h/12h 30 et 13h 30/17h
- Samedi 30 novembre – 9h/12 h 30 et 13 h 30/17 h

COURS D'AQUA

SAISON 2024-2025

Au centre aquatique de Cluses
par la communauté de communes Cluses Arve & montagnes



AQUABIKING	AQUATRaining
LUNDI ET MERCREDI DE 12H30 À 13H30	VENDREDI DE 16H45 À 19H25
MARDI DE 12H30 À 13H10 DE 16H45 À 19H25	NOS TARIFS <ul style="list-style-type: none">• Carte de 24 séances : 200€ (valable 1 an)• Carte de 12 séances : 110€ (valable 1 an)• La séance à l'unité : 12€
JEUDI DE 17H30 À 20H10	
VENDREDI DE 12H30 À 13H10	
SAMEDI DE 9H À 9H40	

Réservation et renseignements : sports@2ccam.fr
04 50 98 20 50 | De 12h à 13h et de 16h30 à 18h30
www.2ccam-vitrine.elisath.fr



MUSIQUES EN STOCK 4, 5 ET 6 JUILLET

La 3^{ème} édition schonverote de Musiques en stock, malgré une météo peu clémente et en plein euro de football, a une nouvelle fois offert aux spectateurs un festival de qualité. Rendez-vous est pris pour les 3, 4 et 5 juillet 2025.



14 JUILLET LA FÊTE NATIONALE

Comme chaque année, la commune a célébré la fête nationale en présence de l'harmonie municipale et des anciens combattants.

18 AOÛT

Cette année, nous fêtons le 80^{ème} anniversaire de la libération de la vallée. Malgré l'été, nombreuses étaient les personnalités pour rendre hommage aux combattants de la liberté.



RASSEMBLEMENT DE CORDES ALPES 8 SEPTEMBRE

Des dizaines de souffleurs de cors des Alpes s'étaient donné rendez-vous à Scionzier. Ils ont également animé les communes balcon.

GRAND PRIX DU FAUCIGNY 15 SEPTEMBRE

Le 75^{ème} grand prix cycliste du Faucigny s'est déroulé avec comme chaque année un plateau relevé. La victoire est revenue à Victor Guernalec.

SOIRÉE HYPNOSE ET MENTALISME 27 SEPTEMBRE

Le comité des fêtes a organisé avec succès une soirée consacrée au mentalisme et à l'hypnose.



FORUM DES ASSOCIATIONS 1^{ER} SEPTEMBRE

En cette fin d'été, les associations schonverotes rencontraient le public sur la place des Allobroges à Cluses.



REPAS DES ANCIENS 20 OCTOBRE

Plus de 300 aînés ont été invités par la commune à partager un repas et un moment de convivialité.



À VOIR / À FAIRE

L'AGENDA



Du **2** DÉCEMBRE
au **6** JANVIER
→ EXPO DE NOËL

Pour petits et grands, venez vous émerveiller devant des décors féériques.

HALL DE LA MAISON DE L'INDUSTRIALITÉ

+ D'INFOS 04 50 98 03 53



7 & 8
DÉCEMBRE
→ MARCHÉ DE NOËL

L'incontournable marché de Noël revient : des animations, des idées cadeaux, des moments de convivialité et bien sûr le père-Noël.

AU CENTRE VILLE

+ D'INFOS 04 50 98 03 53

23
JANVIER
→ VŒUX DU MAIRE

Le moment de faire le bilan de l'année écoulée, de parler des projets autour d'un verre de l'amitié. La cérémonie se déroulera **dès 19 h.**

SALLE POLYVALENTE

+ D'INFOS 04 50 98 03 53

14
DÉCEMBRE
→ LOTO DES DONNEURS DE SANG

Venez tenter votre chance et faire une bonne action.

SALLE POLYVALENTE

Renseignements :

yvon.rogazy@hotmail.fr



8
FÉVRIER
→ LOTO DES PARENTS D'ÉLÈVES

Venez tenter votre chance et faire une bonne action.

SALLE POLYVALENTE

Renseignements :

aipes.scionzier@gmail.com



8
MARS
→ CARNAVAL

C'est le moment de sortir vos déguisements pour déambuler entre Scionzier et Marnaz.

SCIONZIER > MARNAZ

+ D'INFOS 04 50 98 03 53



29 & 30 MARS
→ SALON DU POLAR

Le Salon du polar revient pour la 4^{ème} édition. Au programme, des rencontres avec des auteurs, des animations, une murder party, des ateliers.

MÉDIATHÈQUE

Entrée gratuite

Renseignements :

Médiathèque de Scionzier

MARCHÉ DE NOËL

de Scionzier

7 et 8 décembre



Un rendez-vous incontournable !

Samedi de 9h à 20h - Dimanche de 9h à 17h
Artisanat, cadeaux, restauration, animations, patinoire

SCIONZIER
HAUTE-SAVOIE



Téléthon